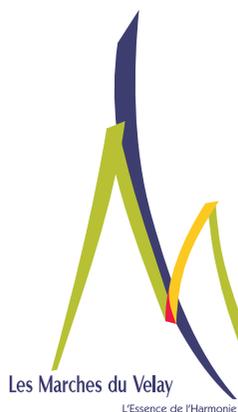


The logo for 'Beauzac infos' is positioned at the top of the page. 'Beauzac' is written in a bold, yellow, sans-serif font with a slight drop shadow. 'infos' is written in a green, stylized, hand-drawn font with a white outline and a drop shadow. The background of the top section is a clear blue sky with the top of a stone church tower visible on the left.

Beauzac infos

www.ville-beauzac.fr e-mail: mairie@ville-beauzac.fr





Directeur de publication :
Commission «Communication»

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 4

Vie beauzacoise

p 13

Communautés de communes

p 14

Nouvelles entreprises

p 14

Compte rendu du conseil

p 18

Nos joies – nos peines

p 18

Garde des pharmacies

p 19

Calendrier des manifestations

«Que serait la vie sans l'espérance»

Il est temps encore de vous exprimer les vœux du Conseil Municipal, en particulier à celles et ceux qui n'ont pas assisté à la cérémonie traditionnelle à la Dorlière.

Que cette année 2011 apporte à tous les Beauzacois, bonheur, santé, réussite et joies. Nos vœux les plus chaleureux vont à toutes les familles, aux associations, aux entreprises, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Sans oublier bien sûr une meilleure santé à ceux qui souffrent. A celles et ceux privés d'emploi, je les assure de notre soutien dans leurs recherches. Les temps sont difficiles. C'est une raison de redoubler de solidarité, de volonté et d'énergie.

Dans ce premier numéro de Beauzac Infos 2011, je me limiterai à quelques extraits du discours prononcé le 15 janvier :

I. L'aménagement de la place du Marché. Après de longues études, d'hésitations aussi, mais d'écoute des points de vue des uns et des autres, elle a été enfin réalisée. Maintenant, il faut apprivoiser les différents espaces – maintenir un passage de véhicules – pour cela respecter les emplacements de parkings. Au-delà d'une quinzaine de places, il faut s'installer ailleurs. Les Mardis et Dimanches matin sont des jours de marché. Nous ne les relancerons pas si les véhicules stationnent sur la place. Il faut aussi respecter les arbres et les plantations, qui apporteront dans quelques mois le vert de leurs feuillages sur une place qui était trop minérale.

II. Nous allons vivre une année 2011 de disette financière. La crise des finances publiques saute à la gorge d'une Europe criblée de dettes, où les États dits Providence n'ont plus les moyens de l'être.

III. Quant à nous, ici, à Beauzac, nous devons faire vivre notre territoire – en l'équipant et en l'ouvrant – selon nos capacités et nos moyens. Pour cela, nous devons comme toujours avancer et le faire avec vous. TOUS ENSEMBLE. Alors que le gouvernement vient de décider de faire de l'année 2011 celle de la lutte contre la solitude, je vous invite à fixer vos regards et votre attention sur nos compatriotes les plus isolés. Ce sera notre intention pour cette présente année. Certains le font déjà. Imitons-les !

Je vous souhaite à tous le meilleur possible pour 2011. Gardons au fond du cœur confiance et espérance.

« Que serait la vie à Beauzac et ailleurs sans l'Espérance ».

Jean PRORIOL
Député-Maire

EAUX PLUVIALES

Prochaine réalisation : MONTOURTIER

Une étude globale de la gestion des eaux pluviales des bassins versants de Montourtier et des Pinatons, a été réalisée par le Cabinet F. Charpentier de Trévoux dans l'Ain. Elle comprend la création de deux réseaux d'eaux pluviales et des bassins d'orage. Une première tranche de travaux va démarrer en février si le temps le permet. Elle consiste en la pose des canalisations du secteur de Montourtier. Une canalisation d'eaux usées sera partiellement déplacée dans la même tranchée.

Le coût global de cette tranche est de 119 600 € financée par une subvention de 24 245 € du département et une subvention de 21 384 € de l'agence de l'eau Loire Bretagne ; un emprunt de 80 000 € est à souscrire.

CRÉATION D'UN ESPACE SCOLAIRE

L'augmentation des effectifs de l'école publique nécessite la création d'une classe de maternelle supplémentaire avec ses services associés (salle de sieste, etc.). Ce projet de création d'un espace scolaire a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral.

Le choix de l'architecte a été fait lors du précédent conseil municipal ; il s'agit de Thierry MAGAUD de Craponne sur Arzon. Pour agrandir l'espace scolaire, le terrain pressenti est celui de l'ex ferme JOURDA situé en face de l'école actuelle. La procédure d'expropriation est en cours et l'enquête parcellaire aura lieu du 21 février au 17 mars 2011. Monsieur Henri de Fontaines, commissaire enquêteur, sera présent le 21 février de 9 heures à 12 heures et le 17 mars de 14 heures à 17 heures en mairie. Les enseignants ont été amenés à donner leur avis et les plans sont en cours d'étude.

Affaire à suivre

PONT DE BÉRARD

Commencé le 23 août dernier, la construction du pont de Bérard s'est terminée le 19 novembre avec la réception des travaux. L'entreprise OTDP 43, située à Polignac, a réalisé cet ouvrage comportant un tablier reposant sur 2 piles enterrées à chaque extrémité (de ce dernier). La circulation est à nouveau possible entre la route de Tiranges et le village de Bérard, permettant même un accès à certains véhicules dont le tonnage n'était pas autorisé auparavant. Le passage restera quand même délicat pour certains de ces véhicules sur le deuxième pont qui, pour l'instant, ne devrait pas subir le même sort que son « collègue Beauzacois ».



Reconstruction du Pont de Bérard

COLUMBARIUM



Photo montage

Un columbarium de 9 places a été construit par l'entreprise GRANIMOND, il y a quelques années. A ce jour, 8 cases sont déjà attribuées ; c'est pourquoi, le conseil municipal, après consultation de plusieurs entreprises, a retenu, à nouveau GRANIMOND pour une extension. La construction sera constituée d'un ensemble circulaire sur la base d'une structure identique au précédent comprenant 12 cases côte à côte avec un pilier central en granit pour mentionner les noms des familles.

DÉNEIGEMENT- LA ROUTE ET VOUS

Chutes des températures, verglas, neige Quelles que soient les conditions, les automobilistes veulent rouler.

Pour rendre les routes praticables en hiver, deux méthodes sont utilisées : le déneigement et le salage. La première retire la couche de neige, la deuxième fait fondre ce qui reste.

Pourtant on le sait, le sel fait des dégâts. Il dégrade les carrosseries, les ponts métalliques et le revêtement des routes. Il pollue les rivières, affaiblit les arbres riverains et à la fonte des neiges il augmente la teneur en sel des stations d'épuration.

ET SI ON SALAIT MOINS

Cela permettrait de faire quelques économies et d'être en cohérence avec les préoccupations environnementales. Il existe un autre produit permettant de limiter l'usage du sel ; c'est la pouzzolane. Ce produit volcanique naturel est une production locale puisqu'elle vient du PUY EN VELAY.

QUI FAIT QUOI ?

La commune gère le réseau communal et le Conseil Général les routes départementales (de la Croix de l'Horre à Peyre et de la Para au pont de La Roche et la RD 461 de Beauzac à Pont de Lignon.

Pour la commune trois agriculteurs assurent le déneigement ainsi qu'une entreprise qui déneige et répand un mélange de sel et de pouzzolane ou de sel pur suivant les secteurs et les services communaux équipés de deux saleuses qui répandent un mélange de sel et de pouzzolane après le passage des chasse-neige. Les trottoirs du bourg doivent être normalement nettoyés par les propriétaires riverains. La télévision l'a rappelé ! Le personnel communal apporte son concours.

Nous nous efforçons de garder les routes accessibles malgré des paramètres variables (hauteur de neige, consistance et horaires des chutes de neige, verglas). Compte tenu de la longueur de notre réseau routier (52 km) et du relief de la commune (de 450m à 950m), tout le monde ne peut être servi en même temps.

ET VOUS QUE FAIRE ?

Il est indispensable de vous sécuriser en équipant votre véhicule de 4 pneus neige en bon état (2 au minimum) - disposition obligatoire dans certains pays.

UN CONSEIL

Prévoyez un vêtement chaud, des gants, des bottes et une pelle pour le cas où !

Bonne route et soyez prudents.



VOEUX DU MAIRE



Samedi 15 janvier, Jean PRORIOL, député maire, et son conseil municipal, avaient convié la population, salle de la Dorlière, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Devant un public nombreux, Jean PRORIOL évoquait les réalisations de 2010 et les projets pour la nouvelle année.

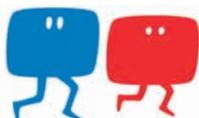
La population est en augmentation avec 2710 habitants au 1^{er} janvier 2011 (2656 en 2009).

31 naissances en 2010 (37 en 2009); 10 mariages et 26 décès.

Il a relaté les principales réalisations effectuées en 2010, avec l'aménagement de la Place du Marché, l'assainissement du village de Chazelet, la réfection du pont de Bérard, l'arrivée de l'eau du Lignon via MONISTROL par la conduite financée par le SYMPAE qui alimente le réservoir de Pirolles.

En ce qui concerne les projets, il a évoqué la réalisation des travaux sur la zone de Pirolles effectués par la Communauté de Communes, une nouvelle enquête parcellaire afin d'acquérir la maison JOURDA, l'achat d'une parcelle de terrain de 300 m² jouxtant cette propriété, la pose de plaques de numérotation de rues dans le bourg et à Chabanou, la refonte du site internet, le dépôt d'un permis de construire d'une maison de la nature et de la chasse derrière le terrain de foot, l'étude du PLU qui remplacera la carte communale, la contribution à l'étude lancée par la Communauté de Communes qui prendrait la compétence tourisme.

Jean PRORIOL a conclu en disant « Nous allons vivre une année de disette financière. La crise des finances publiques saute à la gorge de l'Europe criblée de dettes où les Etats dits Providence n'ont plus les moyens de l'être ». Mais pour ne pas rester sur une note trop pessimiste, il a encouragé les beauzacois à avancer tous ensemble en se respectant les uns les autres.



TV NUMERIQUE

Après le passage au tout numérique de Canal + le 2 juin 2010, la diffusion de la télévision deviendra entièrement numérique en Auvergne à partir du **10 mai 2011**.

LE PASSAGE A LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE DANS NOTRE RÉGION

L'Auvergne passe le **10 mai 2011** à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Qu'est-ce que le passage à la télé « tout numérique » ?

C'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Le passage à la télé tout numérique permet aux téléspectateurs de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites.

Qui est concerné ?

Les foyers qui reçoivent au maximum les six chaînes nationales, par une antenne râteau ou intérieure, sont les premiers concernés. Pour continuer à recevoir la télévision et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ils doivent impérativement équiper tous leurs postes de TV reliés à l'antenne râteau d'un mode de réception numérique. S'ils résident dans une zone couverte par la TNT, il leur suffit de brancher un adaptateur TNT sur chaque poste à équiper. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, acquérir une télévision TNT intégrée. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception de la télévision numérique : le câble, le satellite, l'ADSL, ou la fibre optique.

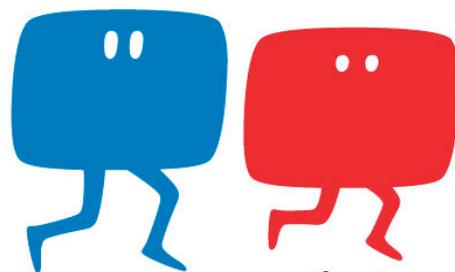
Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT par une antenne râteau, une parabole, une box ADSL, la fibre optique, ou encore par le câble ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

Comment savoir si on peut recevoir la TNT ?

Des émetteurs diffusent déjà la TNT en Auvergne. Les foyers recevant la télévision par l'un de ces émetteurs peuvent donc déjà s'équiper pour la recevoir. Pour le savoir, il suffit de se connecter sur le site www.tousaunumerique.fr et de vérifier, en tapant son adresse, si l'on reçoit déjà ou non la TNT et si on la recevra ultérieurement. Cette information est également disponible en appelant le 0 970 818 818.

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 10 mai 2011 prochain. Dans la nuit du 9 au 10 mai tous les émetteurs analogiques et numériques seront éteints. Seuls les émetteurs numériques seront remis en service à partir du 10 mai matin. Attention : lors de ce passage les fréquences de



tous au numérique!

Pour en savoir plus :

www.tousaunumerique.fr

ou

0 970 818 818 (prix d'un appel local)

certaines chaînes vont changer. C'est pourquoi tous les téléspectateurs recevant la TNT devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps, pour retrouver toutes leurs chaînes.

Existe-t-il des aides ?

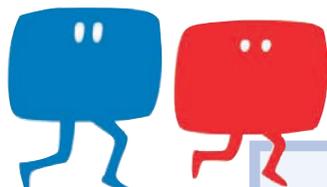
Une aide financière peut être accordée aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau ou intérieure, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement ou de travaux sur l'antenne râteau. D'un montant de 25€ ou de 120€ maximum, elle est accordée, sous certaines conditions de ressources, aux foyers résidant dans une zone couverte par la TNT.

Les foyers qui résident dans une zone non couverte par la TNT, et devant installer un mode de réception alternatif à l'antenne râteau, peuvent bénéficier de l'aide à la réception, de 250€ maximum, versée sans condition de ressources. Cette aide ne peut être attribuée que lorsque les cartes définitives de couverture sont publiées par le CSA, soit environ trois mois avant le passage de la région.

Il est conseillé de conserver ses factures et tickets de caisse car ils devront être joints aux dossiers de demande d'aide. Ces dossiers sont à retourner six mois maximum après le passage au tout numérique de la région.

Une assistance technique sera mise en place, deux mois avant le passage, pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

Pour connaître précisément les conditions et modalités d'attribution de ces aides, contactez le 0970 818 818*.



Où se renseigner ?

Adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce au label « Professionnel agréé tous au numérique ». La liste est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818*.

Vous pouvez aussi vous rendre sur www.tousaunumerique.fr ou contacter le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

* numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h

LES MODALITÉS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE FINANCIÈRE :

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appel ou bien en téléchargement sur le site internet :

www.tousaunumerique.fr

Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur justificatif.

Attention ! La période d'éligibilité aux aides court au maximum jusqu'à 6 mois après la date de passage au tout numérique (le 10 mai 2011 dans notre région) (jusqu'au 10 novembre 2011 au plus tard).

À LA MÉDIATHÈQUE DE BEAUZAC

Samedi 19 février (matin)

La Ludothèque s'installe à la médiathèque

Mercredi 23 Mars (après-midi)

Heure du conte avec la ludothèque (sur inscription)

Mois de Mars

Exposition « Découvrir l'univers Manga et Mangaka »
Une conférence sera programmée dans le cours du mois (voir affichage)

Mi-Avril Mi-Mai

Exposition, Environnement et nature

Mercredi 20 Avril (après-midi)

Heure du conte (sur inscription)

Samedi 7 Mai (Heure à confirmer)

Balade contée avec le festival
« contes en marche »

Mardi 10 Mai (soirée)

Soirée Contes à la maison de la béate à
Vaures

Mercredi 25 Mai (après-midi)

Heure du conte (sur inscription)

Médiathèque de Beauzac 04.71.61.50.34
mediatheque@ville-beauzac.fr

INCITATION COVOITURAGE

Pensons au co-voiturage

pour le transport des enfants
qui pratiquent des activités
extra-scolaire,

œuvrons

pour un gain de temps
et la protection de la planète.



Contactez vous entre parents
qui emmenez vos enfants
aux mêmes activités

OFFICE DE TOURISME



Pour la première fois, à l'occasion des fêtes de fin d'année l'Office de Tourisme a organisé le concours de la plus belle vitrine décorée des commerces de Beauzac. 11 commerçants ont participé et parmi eux, le Bar l'INEDIT a remporté le plus de votes. Lors de la remise des prix le 28 décembre, salle polyvalente, 5 bulletins ont été tirés au sort afin de remettre les récompenses : sacs de sport, 1 brûle parfum offert par la fleuriste AMARYLIS, 1 chèque cadeau pour un soins du visage offert par l'institut de beauté Marlène Esthétique et un bon d'achat pour 2 pizzas offert par le bar L' INEDIT.

L'Office de Tourisme a organisé également, le dimanche 19 décembre, une rencontre avec les propriétaires des gîtes, meublés, chambres d'hôtes et camping de BEAUZAC. Cela en vue de la préparation de la prochaine saison touristique.

Les futures manifestations printanières:

Sortie d'une journée : en car le dimanche 22 mai avec les voyages Gounon « Escapade dans le Cantal, Chaudes Aigues et Viaduc de Garabit », prix 67,50 € sur la base de 45 personnes, ce prix comprend le trajet en car, visite, promenade en bateau, repas de midi vin et café compris.

Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme avant le 10 avril 2011.

Exposition au Pays des Iles : du vendredi 6 au mardi 10 mai, salle espace de la Dorlière, sur l'Archipel Indonésien, le plus grand archipel du monde avec 17508 îles dont 6000 habitées. L'exposition nous entraîne à la découverte de civilisations passionnantes et de milieux naturels uniques. Elle est réalisée en collaboration avec des artisans paysans et Mitra Bali, association balinaise de commerce équitable. Des oeuvres d'art et d'artisanat seront proposées à la vente. Pour les horaires, renseignements à l'Office de Tourisme. Entrée gratuite.

Les clefs de la gourmandise : du 23 avril au 8 mai 2011, les clefs de la gourmandise sont une action de promotion et de communication qui se déroule dans le cadre de « l'Auvergne au Printemps » site web : www.auvergneprintemps.fr, en ligne début mars, temps fort promotionnel de lancement de la saison touristique. Il s'agit de la première opération liée à la thématique du Bon et Bien Manger en Jeune Loire.

Principe de l'opération : le client est invité à collectionner des clefs au fil des visites sur le pays de la jeune Loire : activité, repas et nuitées consommés. Les règles du jeu : collecter un maximum de clefs pour récupérer un cadeau gourmand à l'Office de tourisme et participer au tirage au sort.

Le programme de l'Auvergne au Printemps et des clefs de la gourmandise est disponible à L'Office de tourisme de Beauzac.

Concours des maisons fleuries 2011 : concours gratuit ouvert aux habitants de Beauzac, en résidence principale ou secondaire, propriétaire ou locataire. Deux catégories sont proposées! « façades, balcons et fenêtres, visibles de la rue » et « Maison et jardin visibles de la rue » . Inscription à l'Office de Tourisme du 15 mai et 3 juillet.

Assemblée Générale : le Lundi 14 mars à 18h30 à la salle Espace des Remparts.

Nous serions très heureux que les membres de l'Office de tourisme, les représentants des associations et les habitants de Beauzac qui le peuvent, participent à cette réunion. Votre présence à notre Assemblée générale est importante pour nous. Nous vous remercions et vous attendons nombreux. Horaires d'ouvertures de l'O.T : du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17h



TÉLÉTHON



Malgré le froid et la neige, le Téléthon a mobilisé un grand nombre de participants. Diverses associations ont organisé des animations. Le repas karaoké, organisé par le comité des fêtes, connaît un succès grandissant. L'école publique a vendu des pains d'épices.

• Vendredi soir :

La Boule des Amis proposait des concours de boule et de cartes. Avec le Club de Marche, 70 courageux ont affronté la nuit et la neige, pour une randonnée écourtée vue les conditions climatiques. A leur retour, ils ont apprécié la soupe à l'oignon offerte par le restaurant la Table du Barret. Les Clubs de Rock et Country ont animé la soirée à travers leur musique et leur danse.

• Samedi :

Le Club des Anciens et l'ADMR perpétuaient la pratique des jeux de société. Avec son expo-vente, le Club Féminin faisait recette. Les enfants du karaté et de l'Atelier Cirque effectuaient des démonstrations. À pied, les membres du Club Cyclisme ont sillonné les villages pour récolter les dons.

• Dimanche :

A la marche du mois, il y avait encore une vingtaine de randonneurs. Le montant de la recette, supérieure à l'année précédente, s'élève à 4 047,70 euros. Cette somme comprend l'argent collecté lors de manifestations ainsi que les dons :

de la Croix Rouge, de l'association de gymnastique, des Clubs de foot, de Basket, de karaté, du Comité de jumelage, les dons personnels, la subvention municipale

Ces fonds sont utilisés à la recherche pour les maladies génétiques.

Merci à tous.

CAP ÉVASION

Les Vacances d'hiver à l'accueil de loisirs

Les vacances de février seront dédiées aux activités neige si bien sûr, elle est au rendez-vous.

Les sorties ski, patinoire, chien de traîneaux, piscine seront au programme.

Mais cette année les vacances prendront un air de fête et de samba pour emmener tous les enfants au carnaval. Princesses, pirates, monstres en tout genre formeront le 8 mars une joyeuse parade dans les rues de Beauzac.

Un nouveau stage poterie sera programmé pour les apprentis potiers.

Les programmes seront distribués dans les écoles et diffusés sur le site : www.capevasion.free.fr et les inscriptions seront prises à l'Accueil de Loisirs.

Pour toute nouvelle inscription, apportez le quotient familial, un certificat médical pour la pratique sportive et une photocopie du carnet de vaccinations à jour.

Une date importante à retenir :

11 mars 2011 Assemblée Générale de Cap Evasion 20h30 à l'Accueil de Loisirs.

Tous les adhérents sont invités à participer à ce moment fort de la vie de notre association



COLLECTE DES DÉCHETS DE SOINS

Un nouveau service est proposé aux personnes en auto-médication, pour la collecte des déchets de soins sur les communes de BAS, BEAUZAC, La CHAPELLE d'AUREC, les VILLETES, MONISTROL, Saint PAL de MONS et SAINTE SIGOLENE. En partenariat avec les mairies et le SYMPTTOM, l'association AILES collecte gratuitement vos déchets de soins. Les boîtes jaunes pour stocker ce type de déchets sont fournies par les pharmacies.

Les dépôts des déchets auront lieu une fois par trimestre. La prochaine collecte aura lieu le vendredi 8 avril de 11 heures à 13 heures au château de MONISTROL et de 13 heures 30 à 15 heures 30 en mairie de SAINTE SIGOLENE. Pour les inscriptions, s'adresser en mairie ou au SYMPTTOM et pour plus d'informations, prière de contacter l'association AILES, 16 rue des Alliés, 42100 SAINT ETIENNE ; Tél : 04 77 38 60 42.



ÉCHOS DE LA BOULE DES AMIS



Très connue et réputée dans le milieu bouliste de plusieurs régions (Auvergne, Rhône-Alpes...) La Boule Des Amis continue à perpétuer l'activité qui l'anime depuis sa création. Le sport boule concerne toutes les catégories d'âge (jeunes, juniors, adultes, vétérans) et peut-être pratiqué par des femmes avec des hommes. Les adeptes de cette discipline peuvent participer à des compétitions officielles mais aussi amicales entre sociétaires ou amis en simple, en doublettes ou quadrettes.

Un boulodrome couvert de 6 jeux et une vingtaine de jeux extérieurs situés dans un cadre très agréable peuvent accueillir n'importe quel type de rencontres boulistes en toute saison. Des locaux spacieux et bien aménagés sont très fonctionnels. La salle du bar est équipée d'un billard, d'une télévision écran plat, d'une dizaine de tables pouvant accueillir une centaine de personnes. Les murs de cette salle sont décorés de nombreuses images souvenirs (courses aux ânes, aux chèvres, championnat de France...).

Des manifestations diverses et variées peuvent être organisées par d'autres associations qui le désirent.

Des rencontres amicales entre joueurs de cartes et de pétanques s'y tiennent régulièrement et connaissent un réel succès de fréquentation (tous les vendredis à partir de 18h30).

Un accueil chaleureux vous est réservé tous les jours du lundi au vendredi de 15h à 20h, le samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et 14h à 20h

NB: Deux dates à retenir dès maintenant :

20 Février 2011 : Dégustation d'escargots de 9h30 à 13h30

20 Mars 2011 : Vide grenier (sans vêtements) pour 30 exposants toute la journée à partir de 8h.

Réservation au 04.71.61.58.74 tout les après midi avant le 1^{er} Mars

Amis Beauzacois venez vous détendre dans une ambiance amicale et conviviale vous serez les BIENVENUS.

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu vos clefs? Sachez que vous avez peut-être une chance de les retrouver, grâce au service « objets trouvés » de la mairie de BEAUZAC.

Si vous avez perdu un effet personnel, vous pouvez vous rendre directement à l'accueil de la mairie ou appeler au 04 71 61 47 49 pour vous renseigner.

Par ailleurs, toute personne qui trouve des objets (clefs, portefeuille, ...) peut les déposer à l'accueil de la mairie, qui les collecte.

La mairie est ouverte le lundi et le samedi de 8 heures à 12 heures, du mardi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

LA CROIX ROUGE



La Croix Rouge de BEAUZAC avait invité les personnes âgées à venir déguster la galette le mardi 11 janvier à la salle des Remparts. Plus de 80 personnes ont répondu à l'appel pour venir passer un moment en bonne compagnie. Elles ont même chanté avec les animateurs « Chansons d'hier et d'aujourd'hui » sur des airs qui leur rappelaient leur jeunesse.

De plus, M. Issartial avait exposé une belle collection de timbres sur la Croix Rouge.

Tout le monde est reparti, satisfait de cet après midi.

La Croix Rouge rappelle que la vestiboutique (à côté de l'ADMR) est ouverte tous les mardis de 9 heures à 12 heures et les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de chaque mois. Vous y trouverez des vêtements, du linge de maison, des chaussures, des jouets, des meubles,... à bas prix.

REPAS DES ANCIENS ET COLIS DE NOËL 2010



Le 17 octobre dernier se déroulait le repas des anciens à l'Espace La Dorlière.

212 Aînés ont répondu présent à l'invitation du CCAS et de la Municipalité afin de déguster le

traditionnel repas annuel. Dix-huit résidents du « Foyer Bon Secours », accompagnés de membres du personnel se sont joints à eux. Comme de coutume, les autres résidents ont eu le même repas à la Maison de Retraite.

Les classards de la 60 participaient pour la première fois à ces agapes.

Gisèle GRANGEON et son équipe, du restaurant « l'Air du Temps » a préparé et servi le repas. Les participants ont très apprécié les mets composant un menu de choix.

Au dessert, Monsieur le Député-Maire Jean PRORIOL saluait les invités, remerciait Gisèle GRANGEON, les membres du CCAS pour la réussite de cette journée ainsi que les membres du Conseil Municipal présents. La récente disparition de MM BOUCHARDON et TERRAT, fut également évoquée et leur absence regrettée.

Comme dans tout repas festif, certains aînés voulurent bien faire montre de leur talent de chanteur au grand plaisir de l'assemblée.

Parmi les invités on notait la présence du Père DELORME prêtre de la paroisse et de Madame la Directrice du « Foyer Bon Secours », Madame Sylvie BACHELARD.

Tous nos Anciens n'ont pu assister à ces agapes, aussi dans la première quinzaine du mois de Décembre, les plus de 75 ans ont reçu la visite de membres du CCAS, avec un colis de friandises offert. Cinquante huit personnes seules et quinze en couple ont été visitées.

PANNEAU D'INFORMATIONS

La ville de Beauzac a acquis, en novembre 2010, un journal électronique d'informations pour remplacer l'ancien qui était défectueux.

Ce panneau lumineux permettra de diffuser des messages d'intérêt général s'adressant à un nombre suffisamment large de personnes et de faire la promotion des manifestations organisées par les associations locales.

Les demandes de diffusion devront parvenir au secrétariat de mairie au moins 15 jours avant la date de diffusion souhaitée. Le message devra respecter le nombre de cases : soit 6 lignes de 14 caractères maximum. Pour une lecture plus efficace, il est conseillé d'être très synthétique.

Néanmoins, le message devra comporter les informations de base :

- Qui organise ?
- Quoi ?
- Où ?
- Quand ?

La Ville se réserve un droit prioritaire dans la diffusion des informations. De plus, elle reste juge de l'opportunité de la diffusion des messages qui lui sont proposés et se réserve le droit de refuser.



ELECTIONS CANTONALES LE 20 ET 27 MARS 2011

Les élections cantonales auront lieu le Dimanche 20 Mars 2011 (1^{er} tour) et le Dimanche 27 Mars 2011 (2^{ème} tour) - Salle Espace des Remparts.

Les jeunes ayant 18 ans entre le 1^{er} Mars 2011 et le 19 Mars 2011 et n'ayant pas reçu de courrier de la Mairie les informant qu'ils ont été inscrits d'office sur les listes électorales doivent prendre attache auprès du secrétariat de mairie. Une demande d'inscription sur les listes électorales devra être déposée avant début Mars 2011 auprès du Tribunal d'Instance en vertu de l'article L30 du Code Electoral.

Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile

SAISON CULTURELLE

Ciel Ecran Spectacle en vidéo transmission sur Ecran Géant :

AUX DEUX COLOMBES

Théâtre Vendredi 18 février à 20h30

salle « Espace La Dorlière »

De Sacha Guitry / mise en scène de Jean-Laurent Cochet avec Jean-Laurent Cochet, Virginie Pradal, Paule noëlle ...

Un éminent avocat parisien s'est remarié avec la soeur de sa femme qu'il croyait morte dans un incendie depuis vingt-deux ans. Brusquement, la prétendue défunte réapparaît. Laquelle choisir pour sortir de la bigamie ?

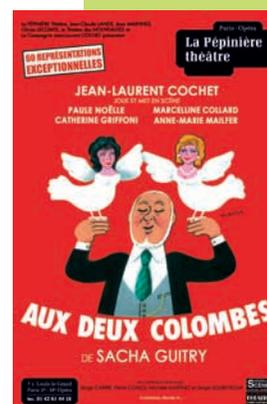
Sacha Guitry se délecte à nous faire vivre ses personnages en maître de la comédie.

Un moment de théâtre de grande qualité.

Billetterie :

Plein tarif : 7€ - Tarif enfant (- de 12 ans) : 3,50€

Renseignements : Office de tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74



Spectacle sur scène :

CONCERT BLUES « LITTLE BLUES STORY »

Samedi 26 février 2010 20h30

Espace « La Dorlière »

La technique sans faille de Jérôme Piétri lui permet d'aborder les différents styles de la musique du diable : delta, ragtime, country blues, swamp, chicago, jazz, blues-rock. Et tout en chantant, il s'accompagne à la grosse caisse et à la caisse claire, comme tout one man band qui se respecte.

De Charley Patton à Blind Willie Johnson, de Mississippi John Jurt à Leadbelly, Jérôme Piétri nous conte la formidable épopée du blues. En acoustique ou électrique, il fait chanter tour à tour dobro, weissenborn ou lap steel et nous fait redécouvrir, le temps d'un concert original par sa montée en puissance permanente, comment tout a commencé.

<http://www.myspace.com/littlebluesstory>

Billetterie :

Tarif : 8 € - Abonnement: 6€ - Tarif enfant (- de 12 ans) : 4€

Tarif préférentiel sur réservation, appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation : office de tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74 et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14

Ciel Ecran Spectacle en vidéo transmission sur Ecran Géant

LES CHANSONNIERS DU THÉÂTRE DES 2 ÂNES

Humour Vendredi 18 mars à 20h30

salle « Espace La Dorlière »

Cette année encore, Ciel Ecran rend hommage à l'un des grands genres de l'humour français en vous donnant rendez-vous, en direct et en exclusivité, au Théâtre des 2 Ânes le vendredi 18 mars 2011 à 20h30. Toujours aussi en verve, les chansonniers s'emparent encore une fois de l'actualité pour mieux en rire et se livrent à une satire piquante du monde politique français.

Parions en tout cas que la devise du théâtre « Bien braire et laisser rire » sera respectée, comme c'est le cas depuis plus d'un demi siècle !

Billetterie :

Plein tarif : 7 € - Tarif enfant (- de 12 ans) : 3,50 €

Renseignements : Office de tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74



Spectacle sur scène :

Concert de Chanson Française



VINCENT GAFFET

Samedi 16 avril 2011 20h30

Espace « La Dorlière »

Des lunettes ébouriffantes, une énergie contagieuse : Vincent Gaffet distille son plaisir d'être là. Il présente là sa toute nouvelle création, Coton, dans laquelle la douceur sautille sur des airs pimentés et endiablés. Les mélodies s'agrippent aux oreilles et on se surprend à les fredonner en allant au marché. Les chansons sont fraîches et acidulées ; avec un petit goût de piment qui arrive après. Ça râpe et ça chatouille le palais. La légèreté apparente n'est que le papier d'emballage d'un propos tout particulier dont le petit plaisir est de constater que rien ne se

passé tout à fait comme prévu : la cuisine se transforme en garçonnisme gastronomique, les chinois débarquent à l'Île de Ré et le diable s'invite dans le lit...

www.vincentgaffet.com

www.myspace.com/vincentgaffet

Billetterie :

Tarif : 8 € - Abonnement : 6 € - Tarif enfant (- de 12 ans) : 4 €

Tarif préférentiel sur réservation, appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation : Office de Tourisme de Beuzac 04 71 61 50 74 et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14

Spectacle sur scène :

DANSE « LES DÉBOULÉS DE MAI » - LES PETITES FORMES

Samedi 28 mai 20h 30

Espace La Dorlière

Si tu me quittes, est-ce que je peux venir aussi ?

Chorégraphie pour deux danseurs. Sur de séduisantes musiques de Pierre-Alexandre Mati, la pièce s'ouvre sur l'extraordinaire image d'un couple courant sur place dans un mouvement vertigineux. Un couple d'aujourd'hui, en crise, interprété dans une vérité toute intérieure. Cette chorégraphie du trop plein et du manque, utilise le mime, des portés transportés. Une danse de l'élan et de la perte, écrite à la limite du hors champ. Les petites, chorégraphie pour deux danseurs.

Vies minuscules pour rêves majeurs... Une cérémonie cruelle, rituel de choses furtives dans le monde des inversions...

Inspirée par "Les Bonnes" de Jean Genet, deux filles simples, deux doubles, dessinent dans l'espace des parcours sans cesse répétés qui ne se rencontrent jamais.

El canto de despedida, chorégraphie pour cinq danseurs. De tout temps, les femmes, créatrices de vie, ont dû affronter la folie guerrière des hommes. Maryse Delente a voulu, avec ce chant de l'adieu porté par la puissance du flamenco, rendre hommage aux femmes yougoslaves, aux "Folles de Mai", à toutes les femmes meurtries dans leurs corps et leur coeurs.

Dans le cadre du festival de danse en Haute-Loire "Les Déboulés de Mai". En partenariat avec la ville de Monistrol et Haute-Loire Musiques et Danses.

La Compagnie Maryse Delente est subventionnée par le ministère de la culture et de la communication DRAC Rhône-Alpes, par le conseil régional Rhône-Alpes, le Conseil Général de la Loire et la ville de Roanne. Coproduction Cie Maryse Delente, Les Gémeaux Sceaux scène nationale.

Durée : 1h 15

Billetterie : Plein tarif : 12 € - Tarif réduit : 8 €

Renseignements et réservation : Office de Tourisme de Beuzac 04 71 61 50 74 et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14



NUMÉROS UTILES

Urgence Sécurité Gaz : appeler GrDF au **0 800 47 33 33**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au **0 810 224 000**

(prix d'un appel local)

MAQUETTE CENTRE NAUTIQUE



La maquette du Centre Nautique de la Communauté de Communes des Marches du Velay, dont les travaux ont commencé à MONISTROL, est actuellement visible au secrétariat de la mairie de BEAUZAC. Venez la voir, vous vous rendrez compte de la grandeur et de la beauté de la structure. Vous pourrez aussi rédiger vos commentaires sur un livre réservé à cet effet.

ZONE D'ACTIVITÉS DE PIROLLES

Cette zone d'activités contiguë à celle existante est une réalisation de la Communauté de Communes des Marches du Velay qui a la compétence économique. Elle représente une superficie disponible de 9 ha dont près de 7 disponibles à la vente. Les lots dont le nombre maximum est de 26 sont modulables de 1500 m² à plus de 2 ha. Cette zone peut donc accueillir de l'artisanat, de la PME ou de la grosse entreprise. Les travaux avancent malgré quelques intempéries et les plates-formes seront prêtes ainsi que les voies d'accès fin avril, si le temps le permet. Le bassin d'orage en bordure de la départementale est important mais nécessaire. Un seul accès desservira les deux zones depuis la route principale ; c'est celui existant .

Pour tous renseignements contacter M. Olivier Pangaud au 04 71 61 74 34 ou s'adresser à la mairie de Beauzac.



BEAUTY PETS

Toilettage itinérant pour chiens, chats, ...
sur rendez-vous au 06 01 74 10 94.

Présente sur BEAUZAC, à domicile, le mardi de 13 heures 30 à 17 heures et sur la Place de la Poste le vendredi de 8 heures à 11 heures.

L'ancienne boulangerie PAYS-GAUTHIER

est actuellement en travaux ; début mars, ouverture d'une nouvelle boulangerie, avenue Maréchal Foch.

Marlène Esthétique

a remplacé Naturellement Belle, Route de Pont de Lignon. L'institut est ouvert du mardi au vendredi de 9 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 16 heures pour épilation, soins du visage, soins du corps, manucure et maquillage.



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 18 JUIN 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 17 Novembre 2010 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux excusés ont donné pouvoir.

Monsieur Daniel GIDROL donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

1° - Intercommunalité

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes « Les marches du Velay » suite à la décision du Conseil communautaire du 27 Septembre 2010 d'intégrer dans les zones d'intérêt communautaire les emprises foncières de terrains situés à MONISTROL SUR LOIRE (3 ha au voisinage de la Borie) ; à La Chapelle d'Aurec (15 000 m² environ au lieu-dit La Mioulatyre et 5 ha environ au lieu-dit Seteyre) et à Saint Pal de Mons : (23 800 m² en extension de la zone de Campine et 14 000 m² environ en extension de la zone de Courtanne).

A la demande de Bernadette TENA-CLAVIER, Jean PRORIOL et Daniel GIDROL font le point sur les travaux d'extension de la Zone d'activités de Piroles réalisés par la Communauté de communes et les difficultés rencontrées par les Entreprises MOULIN et BOUCHARDON pour la dérivation du ruisseau suite aux intempéries.

Pour la programmation du contrat C.G.2.D - 3^{ème} génération qui sera négocié avec le Conseil Général de la Haute-Loire et la Communauté de communes « Les Marches du Velay » pour la période 2011-2014, la Commune de BEAUZAC proposera deux projets classés comme suit par priorité :

- Création d'un espace scolaire en extension de l'Ecole Publique,
- Construction d'un complexe sportif en extension de la salle polyvalente

pour l'obtention d'un financement au moins équivalent à celui obtenu dans le précédent contrat C.G.2.D.

2° - Choix du mode opératoire du SIVU pour le redéploiement de la TNT

Suite à la saisie du SIVU (Syndicat Intercommunal à vocation unique) pour les nouvelles télévisions privées du bassin de la Loire concernant la position de la Commune sur le déploiement de la TNT sur son territoire, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à une solution de financement collectif du déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (coût évalué au minimum à 1 448 864,00 € TTC pour les 10 communes concernées).

L'ETAT a mis en place des financements non négligeables pour les particuliers : chaque foyer peut bénéficier d'une seule aide quel que soit le nombre de récepteurs et sous réserve de vivre en résidence principale. Cette aide est conditionnée par un plafond de ressources (20 000,00 € par an + 1,500 € pour les 4 premières parts).

Pour les foyers résidant dans les zones couvertes par la TNT

- 25 € pour l'aide à l'équipement (sous condition de ressources)
- 120 € pour l'aide à l'antenne (sous condition de ressources)

Pour les foyers résidant dans les zones non couvertes par la TNT

- 250 € pour l'aide à la réception (sans condition de ressources).

Un accompagnement particulier technique est prévu pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou les personnes handicapées.

3° - Administration générale – Finances et Personnel communal

Est approuvé le projet de convention d'adhésion au service de gestion des retraites à la CNRACL mis en place par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Loire.

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives n°01 d'ajustement des crédits votés au budget primitif de la Commune, du service de l'Eau, du service de l'Assainissement, du service des Transports Scolaires et du budget annexe Multiple Rural.

A la demande du Receveur municipal, le Conseil Municipal précise les règles d'amortissement obligatoire des subventions d'équipement versées aux services annexes et E.P.C.I., aux établissements publics intercommunaux (exemple le SDIS pour l'extension de la caserne des sapeurs-pompiers ou le SICALA) et aux particuliers à savoir : 1 an pour les subventions inférieures à 5 000,00 € et 5 ans pour les subventions égales ou supérieures à cette somme.

De même, il approuve le schéma comptable proposé par le Comptable de la Commune pour finaliser les écritures non budgétaires de sortie de l'Actif de l'usine relais SOME CAB vendue à cette entreprise à l'issue du contrat de crédit-bail.

Suite à la demande du Comptable, plusieurs allocations en valeur de factures d'eau (467,78 €) et d'assainissement (312,84 €) et d'une facture de cantine scolaire (47,63 €) sont attribuées en l'absence de moyens de recouvrement coercitifs à l'encontre des débiteurs.

A l'issue d'une consultation publique dans le cadre du Code des Marchés Publics, le Conseil Municipal approuve le choix de placement et de gestion du programme d'assurance pour les besoins de la commune à savoir :

LOT 1 : Dommages aux biens ; SMACL Assurances 79031 NIORT Cedex 09 :	5.570,00 €
LOT 2 : Responsabilité civile ; GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne; 69009 LYON :	1 397,93 €
LOT 3 : Assurance des véhicules terrestres à moteur et Option 1 : auto mission ; SMACL Assurances :	3 794,94 €
LOT 4 : Protection Juridique et Défense Pénale des Agents et des Elus ; SMACL Assurances :	666,31 €

Cette consultation a permis de diminuer de près de 9 200,00 € le montant total des primes d'assurances acquittées par la Commune.

Daniel GIDROL présente le bilan financier de la saison culturelle 2009/2010 mis en place par la Municipalité avec le concours de l'Office de Tourisme de BEAUZAC. Par rapport aux prévisions initiales, la subvention communale d'équilibre versée à l'O.T. a été inférieure grâce à une augmentation de la fréquentation aux spectacles, résultat de la qualité de programmation. Il détaille par ailleurs la programmation 2010/2011 retenue par la Commission « Vie culturelle » autour de 7 spectacles à BEAUZAC. Le budget prévisionnel prévoit un coût global y compris l'organisation de la Fête de la musique de 9 740,00 € couvert pour partie par une subvention communale de 5 663,26 €.

4° - Patrimoine communal – Bâtiments communaux – Voirie - Cimetière

Au cours de la reconstruction du pont de Theil, l'Entreprise ARNAUD de Polignac a dû réaliser des travaux complémentaires de fouilles dans le lit de la rivière L'Ance et des travaux supplémentaires pour le reprofilage du lit de la rivière à l'aval du pont. L'avenant au marché initial est approuvé pour valider le coût de ces travaux supplémentaires d'un montant de 8 497,64 € HT et les prix nouveaux.

Le Conseil Municipal approuve le programme de voirie 2010 - 2011 en même temps que le dossier de consultation. Le projet étudié par le Cabinet SOTREC Ingénierie avec la commission des travaux présidée par Marc MILLION prévoit :

TRANCHE FERME : 237 177,50 €

Partie basse de la Route du Suc vers la maison des associations (enrobé à chaud) ; le Chemin de la Croix Blanche au Cortial Haut (enrobé à chaud) ; liaison partie basse du Chemin de Montourtier avec la Route des Vivats (enrobé à chaud) ; le Chemin de Chazelet (enrobé à chaud et intérieur du village en tri couche) ; l'accès aux propriétés au bas du village de Chevalier (tri couche) ;

TRANCHE CONDITIONNELLE : 62 762,50 €

Chemin de Brenas : chemin du bas en tri couche ; accès DELORME en tri-couche ; tronçon de Bransac au Rocher (enrobé à chaud)

Le coût global des travaux y compris travaux optionnels, divers et imprévus s'élèvent à 313 300 € HT / 374 106,80 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve définitivement la vente d'un terrain en nature de jardin situé à Piroles à Mademoiselle Denise TEISSEDE au prix de 2 400,00 €.

Pour satisfaire la demande des familles, il est décidé de réaliser les travaux d'extension du columbarium de 9 places au cimetière communal. Il est retenu l'offre de l'Entreprise GRANIMOND pour la pose d'un columbarium de forme circulaire composé de 12 cases, l'ensemble en granit rose à l'identique de l'existant. Coût des travaux : 9 079,94 € HT.

Sont approuvées les cessions gratuites de terrain de voirie consenties par MM Joseph CIVET, Jean Pierre PONTVIANNE et Patrice RUSZKOWSKI pour l'élargissement d'un chemin rural à Combres.

Suite à la demande formalisée par un courrier signé des propriétaires concernés, le chemin privé qui relie la Route des Vivats au chemin communal de La Charreyre Haut sera intégré au Domaine Public communal. Ces derniers se sont engagés à céder gratuitement à la commune les terrains d'assiette de cette voie dont la largeur sera calibrée à 6,20 m. Une enquête publique pour classer cette voie ainsi que la portion du chemin rural la reliant au chemin de Montourtier sera lancée en application du Code de la Voirie Routière.

Pour satisfaire la demande des enfants du Lotissement des Granges, il sera procédé à l'installation d'une aire de jeux d'enfants ; ceux-ci seront fournis par l'Entreprise RONDINO.

Pour réaliser l'étude du projet de création d'un Espace Scolaire en extension de l'Ecole Publique, le Conseil Municipal porte son choix sur la candidature de Thierry MA GAUD, architecte DPLG à Craonne sur Arzon. Taux d'honoraires : 9 %.

Monsieur le Maire informe les élus de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France pour la démolition de la maison LOUYON, Rue du Faubourg, qui menace de s'écrouler sur la voie publique.

5° - Vie Scolaire

Le Conseil Municipal alloue un crédit de 30,00 € par élève à l'Ecole Publique et à l'Ecole Privée Saint Joseph pour l'achat de fournitures scolaires et l'arbre de Noël soit une dépense globale de 10 560,00 €.

De même un crédit de 7,50 € par élève soit globalement 2 640,00 € est alloué à ces deux écoles pour la participation des élèves à un spectacle ou une activité culturelle.

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle organisation du service de ramassage scolaire et l'augmentation des tarifs de 5,56 % consentie par le Conseil Général de la Haute-Loire pour l'année 2010/2011 à savoir :

Circuit n° 025-01 Transport GOUNON

Boucle A : Bransac – Peyre – Le Fraisse-Haut – Vaures – BEAUZAC

Boucle B : Beauzac – Le Theil - Chizeneuve

Coût forfaitaire journalier : 144,30 €

Circuit n° 025-02 Transports GOUNON

Boucle A - BEAUZAC – Pont de Lignon BEAUZAC (circuit de rapprochement)

Boucle B - Confolent – Les Rioux - BEAUZAC

Boucle C - BEAUZAC – Bérard – Le Cortial Bas – Le Cortial Haut – Chazelet - BEAUZAC

Coût forfaitaire journalier : 175,10 € (Lundi/Mardi/Jeudi et Vendredi) et 164,00 € (Mercredi)

Circuit n° 025-04 Transport GOUNON

BEAUZAC – Grand – Chevalier – Peyragrosse – Le Monteil – Piroles – Lioriac - Piroles – BEAUZAC.

Coût forfaitaire journalier : 237,60 €

Circuit n° 025-08 Commune de BEAUZAC

BEAUZAC – Brenas – La Grange – Bransac - La Para – BEAUZAC

Coût forfaitaire journalier : 119,10 €

Le Département sera sollicité pour le versement d'une subvention de fonctionnement de 70 % avec un plafond à la charge de la Commune de 200,00 € par enfant. (100 % pour le circuit de rapprochement de Pont de Lignon).

Jeanine GESSEN et Cécile OLLIER présentent le fonctionnement du PEDIBUS grâce à l'implication de plusieurs parents d'élèves bénévoles des deux écoles. Il concerne toujours 2 secteurs : ligne BLEUE de La Charreyre avec une douzaine d'enfants et ligne VERTE du Suc de Chabanou avec une dizaine d'enfants.

Jeanine GESSEN, adjointe en charge de la vie scolaire fait le compte rendu de la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions avec l'ouverture d'une 9^{ème} classe à l'Ecole Publique. Globalement les effectifs scolaires dans les deux écoles sont de 352 élèves (Ecole Saint Joseph : 127 élèves répartis dans 6 classes et l'Ecole Publique 225 élèves répartis dans 9 classes).

Au niveau de la cantine scolaire, il a été instauré une nouvelle organisation du fonctionnement pour disposer de deux services homogènes : l'Ecole Privée Saint Joseph et les élèves de classes maternelles de l'Ecole Publique étant au 1er service, et les élèves des classes élémentaires de l'Ecole Publique au 2^{ème} service. Le nombre global de rationnaires pour les deux services est en moyenne de 110 avec des pointes journalières jusqu'à 128.

6° - A.E.P. - ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel sur l'Eau lequel fait ressortir une adéquation de la tarification par rapport au service rendu tant pour le service de l'eau que pour le service de l'assainissement. Ce rapport est consultable en mairie ou sur le site internet de BEAUZAC

Il est procédé à la modification de la tarification de la contribution pour frais de raccordement aux réseaux d'égout pour les constructions existantes de moins de 5 ans à qui il a été imposé un système d'assainissement individuel provisoire dans l'attente de leur raccordement au réseau collectif d'assainissement. Le montant de la contribution est ramené à 1 000,00 € HT.

A l'issue de la procédure de consultation publique, l'Entreprise BOUCHARDON de Saint Agrève est retenue pour réaliser les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales du secteur de Montourtier pour un montant de 104 775,10 € TTC. Le coût global des travaux honoraires et imprévus compris d'un montant de 119 600,00 € TTC sera financé pour partie avec l'aide du Département et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui sont sollicités pour l'attribution de subventions aussi importantes que possible. Les travaux devraient débuter en Janvier 2011 avec l'accord des propriétaires des terrains traversés par les canalisations.

7° - Questions diverses

Monsieur le Maire fait part du souhait de l'Association ARPA de protection des animaux de construire un refuge pour les chats abandonnés ; autre solution : l'occupation d'un local ancien.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas être associé aux deux projets de révision du P.L.U. de Monistrol sur Loire.

Les Transports VISCONTE renoncent à leur aire de stationnement réservée sur la ZA de Pirolles.

Il prend connaissance du coût définitif des travaux d'extension de la caserne des sapeurs pompiers réalisés par le SDIS 43 : 362 341,77 € soit une participation communale de 76 561,00 € (25 % du HT).

L'organisation du déneigement est maintenue comme l'année précédente avec une révision des tarifs identique à celle appliquée par le Conseil Général pour le transport scolaire.

Daniel GIDROL présente la solution de création d'un site INTERNET proposée par la Société LOGIPRO qui héberge notre site INTERNET. Cette solution adoptée par plusieurs communes du Département a l'agrément des élus qui pourront visionner les sites existants (Saint Julien Chapeuil, Moudeyre) pour un coût relativement modeste.

Xavier LIOGIER présente le projet de la CFVA en vue de sécuriser l'accès entre l'usine et le parking. La Commune fournira les panneaux de signalisation adéquats. Il fait le point du projet de numérotation des rues ; l'inventaire est maintenant achevé ; reste à choisir le modèle de plaque de rue.

Jean Pierre MONCHER suggère d'installer un moyen de protection de la fontaine devant la mairie, une chute dans le bassin pouvant être dangereuse. Il propose aussi d'installer un système de brassage d'air à la salle polyvalente pour améliorer la qualité du chauffage. Il questionne le Maire sur la date prévue pour l'inauguration des travaux de restructuration du Bourg : prévision au printemps.

Simone BLANCHARD-LIOGIER demande que les ancrages des panneaux de basket du vieux stade soient enlevés car dangereux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 17 Décembre 2010 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux étaient excusés.

Monsieur Daniel GIDROL donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

1° - A.E.P. - ASSAINISSEMENT

Tarifs du Service de l'eau :

Suite à l'examen de cette question par la Commission des finances, le Conseil Municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire de maintenir les tarifs de vente de l'Eau en vigueur en 2010 soit :

Compteurs diamètre inférieur ou égal à 40 mm :	29,88 €
Compteurs diamètre inférieur ou égal à 80 mm :	33,24 €
Compteurs diamètre supérieur à 80 mm :	53,16 €

prix de vente hors taxes de l'eau :

de 0 à 500 m ³ :	0,80 €
de 500 à 50000 m ³ :	0,72 €
et supérieur à 50000 m ³ :	0,65 €.

Participation aux frais de raccordement :	460,00 €
Participation aux frais de raccordement à CHOSSAC :	2 300,00 €

Tarifs du Service de l'assainissement :

Pour maintenir l'équilibre budgétaire 2011 du Budget du service de l'Assainissement impacté par les augmentations des tarifs d'électricité et des produits de traitement des stations d'épuration, d'une part, et par l'annuité de l'emprunt souscrit pour les travaux d'assainissement de La Varenne, La Croix Blanche et Chazelet, d'autre part, il est décidé de procéder à une revalorisation des tarifs de 5 % € en moyenne soit :

Redevance d'assainissement :	0,83 € le m ³
Abonnement annuel au réseau :	39,60 €

Participation au raccordement au réseau d'égout : 1 820,00 € par logement ou unité de construction

Contribution aux frais de branchement des maisons existantes de 5 ans et +) :	1 300,00 € par logement
Contribution aux frais de branchement des maisons existantes de - de 5 ans) :	1 000,00 € par logement

Le Conseil Municipal approuve l'avant projet sommaire des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement à mettre en œuvre pour

maintenir ces réseaux en état notamment la réhabilitation des réservoirs de Chazelet, Chanteduc et La Para (étanchéité des cuves et remplacement des équipements hydrauliques dans les chambres des vannes). Pour l'alimentation à partir du puits de captage de Bérard, une solution alternative de construction d'un nouveau réservoir à Chazelet d'une capacité de 2 x 250 m³ sera envisagée en fonction de l'obtention de financements. Par ailleurs sera poursuivi le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte devenue obsolète entre Les Granges et La Croix Blanche de même que l'installation d'un réseau séparatif eaux pluviales / eaux usées et vers la Place du Cuerq. Le Maire propose d'inclure dans ces travaux l'enfouissement des réseaux d'électricité et du téléphone ainsi que la pose de la fibre optique.

Le coût total des travaux est estimé par le Bureau d'études BE_IE – Jean REYNAUD, maître d'œuvre, à : Travaux d'A.E.P : 298 000,00 € HT / Travaux d'assainissement : 59 000,00 € HT

D'autre part, à la demande de Charles CLAUZON, ce bureau d'études a étudié le raccordement des maisons du secteur de La Quoua à Lioriac au réseau d'égout de ce village et à la lagune à l'aide d'une station de relevage : coût des travaux : 60 000,00 € HT.

Le Département et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne seront sollicités pour l'obtention de subventions aussi importantes que possible.

2° - ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES COMMUNALES

Suite à la consultation publique engagée par la Commune avec l'aide du Cabinet AURFASS - Audit Risques et Associés, le Conseil Municipal approuve le contrat d'assurances collectives du Personnel Communal à souscrire avec GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne dont le siège social est à Lyon pour une durée de 3 ans. Les taux de cotisations appliqués à savoir 4,45 % pour les agents affiliés à la CNRACL et 1,15 % pour les agents affiliés à l'IRCANTEC engendrent une économie de près de 3 000,00 € par rapport au précédent contrat.

La grille des emplois est modifiée pour la mettre en conformité avec les nouveaux décrets sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services et sur la réorganisation des emplois techniques de catégorie B.

Au regard des tarifs des droits de place appliqués dans les communes voisines de Bas en Basset, Monistrol sur Loire, Retournac ou Saint Maurice de Lignon, il est décidé de maintenir les tarifs en vigueur et de les compléter à savoir :

Droits de place marché hebdomadaire du Mardi et Dimanche	: 0,70 € le ml
Abonnement trimestriel	: 18,50 € / banc jusqu'à 10 ml
Abonnement trimestriel	: 37,10 € / banc jusqu'à 20 ml
Abonnement trimestriel	: 62,10 € / banc + de 20 ml
Redevance annuelle des taxis	: 100,00 €
Commerce ambulant occasionnel hors marché	: 30,00 €
Commerce ambulant permanent hors marché	: 74,00 € à l'année
Petit cirque	: 30,00 €
Grand cirque	: 100,00 €

Pour utiliser au mieux le stock de tickets d'entrée aux spectacles diffusés en vidéo projection par CIEL ECRAN, il est décidé d'inverser leur valeur faciale à savoir : tickets A : 3,50 € et tickets B : 7,00 €

3° - PATRIMOINE COMMUNAL – BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE

Sont approuvés les avenants aux marchés des travaux de restructuration du Centre Bourg 2^{ème} tranche avec l'Entreprise SDRTP concernant le rachat de cette entreprise par la Sté SDRTP Forez, et avec le Groupement d'entreprises PAULET & Cie / ODTP 43 pour la réalisation de travaux complémentaires (pose des bornes en fonte devant l'Eglise et La Croix de mission et bloc de granit devant le café des Remparts) financés par les moins values dégagées pendant le chantier.

Charles CLAUZON évoque le problème de circulation et de stationnement depuis la plantation des arbres. Un arbre a déjà été accroché le même jour de sa plantation par une voiture en stationnement. Par ailleurs, Daniel GIDROL fait part de l'incivilité des automobilistes qui ne respectent pas l'interdiction de circulation et de stationnement empêchant l'installation des forains sur les emplacements réservés le Dimanche matin et le Mardi matin. Avant de demander à la Gendarmerie de Retournac une action plus répressive, il sera procédé à une campagne d'information auprès des riverains et des usagers pour les sensibiliser sur la nécessité de respecter ces règles élémentaires.

Le Conseil Municipal approuve la dévolution des travaux du Programme Voirie 2010 – 2011 à l'Entreprise PAULET & Cie de Sainte Sigolène la mieux classée par le Bureau d'études SOTREC Ingénierie, maître d'œuvre. Ces travaux comprendront une tranche ferme financée sur l'exercice budgétaire 2010 et une tranche conditionnelle financée sur l'exercice budgétaire 2011.

Compte tenu de l'augmentation du volume des travaux du Programme voirie 2010 / 2011, il sera passé un avenant avec le Cabinet SOTREC Ingénierie de Saint Etienne pour modifier le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre.

Pour pouvoir aboutir enfin à l'acquisition par voie d'expropriation de la ferme JOURDA dont le notaire n'arrive pas à solutionner les successions de Jean Claude JOURDA et de Jeanne et Joseph JOURDA, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de la Haute-Loire l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire préalable à la décision du Juge de l'Expropriation.

Une procédure de déclassement du Domaine Public à l'intérieur du village de Piroles sera lancée pour autoriser la vente aux propriétaires riverains de bandes de terrain immédiatement contiguës à leur maison afin qu'ils puissent disposer de dépendances privatives. Une enquête publique préalable au déclassement définitif se déroulera en application de l'article R 141 – 4 et suivants du Code de la Voirie Routière pendant une période de 15 jours dans le courant de cette année. Le service de France Domaine sera consulté pour l'évaluation de la valeur vénale de ces parcelles.

4° - VIE SCOLAIRE

Une subvention de 6,20 € par jour et par élève domicilié à BEAUZAC est allouée aux familles dont les enfants scolarisés au collège Boris Vian de RETOURNAC participent à une classe de neige.

Un avis favorable est donné à la proposition de Monsieur le Préfet de la Haute Loire concernant le montant de l'indemnité de logement des instituteurs pour l'année 2010.

5° - QUESTIONS DIVERSES

Il est procédé à la rectification mineure du prix de vente de l'usine relais SOME CAB à l'issue du contrat de crédit bail.

Le Conseil Municipal confie la conception du nouveau site Internet de BEAUZAC à la Société LOGIPRO

Monsieur le Maire fait le point sur son intention de recruter un policier municipal dès lors que son impact financier sur le budget communal sera établi. Dans ce but, il envisage d'auditionner un candidat travaillant actuellement dans la gendarmerie. Jean Pierre MONCHER maintient sa précédente position sur ce point et suggère de traiter ces problèmes d'incivilités et d'insécurité récurrents mais présents aussi dans les communes voisines par la création d'une police municipale intercommunale.

A la demande unanime des habitants de Lioriac, les bandes rugueuses installées à l'entrée de Piroles seront enlevées.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet privé de la SCI PMRI HOLDING représentée par Mr Daniel PLENET de construire un immeuble collectif

sur le terrain qu'il vient d'acquérir aux Consorts DE CHAPUYS MONTLAVILLE. Le projet réalisé par l'architecte Bruno CHENU de Monistrol sur Loire avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France prévoit la construction d'un bâtiment de 3 niveaux sur rez de jardin et garages composés de 19 logements en accession à la propriété. L'entrée de l'immeuble et des garages et parkings se fera par le bas du terrain Rue du Faubourg. Un échange de terrain interviendra avec la Commune pour régulariser les limites réelles du terrain par rapport aux voies publiques.

Jean Pierre MONCHER fait part de la demande des membres du club de Tennis de disposer d'un éclairage des terrains de tennis. Une étude sur le coût de l'investissement sera demandée au Syndicat d'Electrification de la Haute Loire.

Stéphane OLLIER signale la dangerosité de la sortie des enfants à l'Ecole Publique à cause de l'incivilité des parents d'élèves qui se garent n'importe comment. Les emplacements réservés pour les cars scolaires et pour les personnes à mobilité réduite ne sont jamais respectés. Le futur projet de création d'un espace scolaire devra tenir compte de cette problématique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

..... nos joies - nos peines

NAISSANCES

2010

GODON Lirone
COUTANSON Lilian
GAYTON Evan
RIONDET Maëlys
MAKAROF — GUERIN Zoé
NIERHAUVE Clara
BANCEL Célestin
DUGAT Fanny
CHEVALIER Lisa
FAVERJON Janelle
LANGLOIS CAVINATO Alexandre
LANGLOIS CAVINATO Lilou

2011

GERENTES Timéo
LAURENT Alexandre

DÉCÈS

2010

TERRAT Benoît
PERRET Corine
BOUCHARDON Jean
DEFOURS Marie-Claire épouse CIVET

2011

CHEYNET Marie Josette Lucienne veuve DESAGES
BOIS Marie Flore veuve DRICOT
CIVET Marie-Jeanne veuve CIVET
JURINE Isabelle épouse VARENNE
Général Maxime FRANÇOIS

..... garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
28 Janvier au 04 Février	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
4 au 11 Février	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
11 au 18 Février	Pharmacie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
18 au 25 Février	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
25 au 04 Mars	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
04 au 11 Mars	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
11 au 18 Mars	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.61.61.90
18 au 25 Mars	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
25 Mars au 01 Avril	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
01 au 08 Avril	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
08 au 15 Avril	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
15 au 22 Avril	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
22 au 29 Avril	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
29 Avril au 6 Mai	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67

FÉVRIER 2011

Dimanche 06 Février	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
	14H30	CINEVASION «Le Monde de Narnia n° 3» à L'Espace «La Dorlière»
	17h00	CINEVASION «De vrais mensonges»
	20h30	CINEVASION «Un balcon sur la mer»
Samedi 12 Février	14h	Concours de Coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
	soir	Soirée familiale d'AB Cyclisme à l'Espace «La Dorlière»
Dimanche 13 Février	14H30	CINEVASION «Le Monde de Narnia n°3» Salle «Espace des Remparts»
	17h	CINEVASION « De Vrais mensonges» Salle «Espace des Remparts»
	20h30	CINEVASION «The Tourist» Salle «Espace des Remparts»
Vendredi 18 Février	20h30	CIEL ECRAN théâtre « Aux deux colombes » à l'Espace «La Dorlière» à confirmer
Samedi 19 Février	Journée	Friperie Salle Espace des Remparts organisée par le Sou des Ecoles
	20h30	Spectacle de magie organisée par l'APEL à L'Espace «La Dorlière»
Dimanche 20 Février	journée	Tee Country (stage repas et danse) à l'Espace «La Dorlière»
Samedi 26 Février	20h30	Spectacle « Little Blues Story » organisé par commission culturelle - à L'Espace «La Dorlière»
Dimanche 27 Février	14H30	CINEVASION «Mégamind» à l'Espace «La Dorlière»
	17h	CINEVASION «La chance de ma vie» à l'Espace «La Dorlière»
	20h30	CINEVASION «Le dernier des templiers» à l'Espace «La Dorlière»
Lundi 28 Février	14h00	CINEVASION «Une vie de chat» à L'Espace «La Dorlière»
	17h00	CINEVASION «Parle avec elle» à L'Espace «La Dorlière»

MARS 2011

Dimanche 06 Mars	matin	Reprise des sorties hebdomadaires d'AB Cyclisme à L'Espace «La Dorlière»
	14h	Loto organisé par le Club de Basket à L'Espace «La Dorlière»
	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Vendredi 11 Mars	20h00	Assemblée Générale de CAP EVASION Salle «Espace des Remparts»
Dimanche 13 Mars	14h	Concours de coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
	14H30	CINEVASION «Une vie de chat» à L'Espace «La Dorlière»
	17h	CINEVASION «Les émotifs anonymes» à L'Espace «La Dorlière»
	20h30	CINEVASION «Le dernier des templiers» à L'Espace «La Dorlière»
Lundi 14 Mars	18h00	Assemblée Générale de l'Office de Tourisme, Salle «Espace des Remparts»
Vendredi 18 Mars	16h00 – 19h00	DON DU SANG, à L'Espace «La Dorlière»
	20h30	CIEL ECRAN humour en direct « théâtre des deux ânes » à L'Espace «La Dorlière» à confirmer
Dimanche 20 Mars	Journée	Elections cantonales (1er tour), Salle «Espace des Remparts»

BOURSE AUX VETEMENTS de Printemps

		organisée par le Sou de l'Ecole Publique
Lundi 21 Mars	09h00 – 17h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), à L'espace «La Dorlière»
Mardi 22 Mars	09h00 – 11h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), à L'espace «La Dorlière»
	14h00 – 17H30	
Jeudi 24 Mars	Fermé au public	Bourse aux vêtements, (tri), à L'espace «La Dorlière»
Vendredi 25 Mars	14h00 – 21h00	Bourse aux vêtements, (vente), à L'espace «La Dorlière»
Samedi 26 Mars	09h00 – 13h00	Bourse aux vêtements, (vente), à L'espace «La Dorlière»
Lundi 28 Mars	14h00 – 17h30	Bourse aux vêtements, (restitution), à L'espace «La Dorlière»

Samedi 26 Mars	10h	Planning du calendrier des fêtes, mise à jour Salle «Espace des Remparts»
Dimanche 27 Mars		Elections cantonales (2ème tour), Salle «Espace des Remparts»
	14H30	CINEVASION «Arrietty Le petit monde des charpentiers» à l'Espace «La Dorlière»
	17h	CINEVASION «Le fils à Jo» à l'Espace «La Dorlière»
	20h30	CINEVASION «Au-delà» à l'Espace «La Dorlière»

AVRIL 2011

TROUVAILLE DES REMPARTS - LES 2 SALLES DE LA DORLIÈRE

organisée par le Comité de Jumelage

Vendredi 01 avril	9h-19h	Trouvaille des Remparts (Dépôt), à L'espace «La Dorlière» LES 2 SALLES
Samedi 02 avril	9h-19h	Trouvaille des Remparts (Vente), à L'espace «La Dorlière»
Dimanche 03 avril	9h-18h	Trouvaille des Remparts (Vente), à L'espace «La Dorlière»
Lundi 04 avril	8h-13h / 17h-19h	Trouvaille des Remparts (Restitution des invendus), à L'espace «La Dorlière»

Dimanche 03 Avril	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Samedi 09 Avril	20h30	Soirée Rock organisée par association AFR rock à l'Espace «La Dorlière»
Dimanche 10 Avril		Tournoi Baby Basket organisé par le Club de basket Salle Polyvalente
	journée	Concours de pétanque aire polyvalente à L'Espace «La Dorlière»
Vendredi 15 Avril	20h30	CIEL ECRAN à l'Espace «La Dorlière» à confirmer
Samedi 16 Avril	20h30	Spectacle « Vincent GAFFET » organisé par commission culturelle à L'Espace «La Dorlière»
Mercredi 20 Avril	8h30-12h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), Salle «Espace des Remparts»
Vendredi 22 Avril	20h30	Concert de la chorale «Chœur à cœur» à L'Espace «La Dorlière»
Dimanche 24 Avril	10h	Assemblée générale de la Boule Riveraine de Vaures au siège CINEVASION à l'Espace «La Dorlière»

MAI 2011

Dimanche 01 Mai	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
-----------------	-------	---

EXPOSITION DE L'OFFICE DE TOURISME

Du Jeudi 05 au Mercredi 11 Mai	Journée	EXPO THEMATIQUE « Au pays des Îles » grande et petite salle de la Dorlière
--------------------------------	---------	--

FÊTE PATRONALE

Samedi 07 Mai	21h00	Retraite au Flambeaux
Dimanche 08 Mai	10h00	Fête patronale, commémoration du 8 Mai
Dimanche 08 Mai	14h30	Défilé, Corso chars fleuris

Samedi 07 Mai	14h	Challenge Pierre DEFOUR organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
Vendredi 13 Mai	18h	Concours de pétanque semi nocturne organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
	20h30	Concert Chorale enfant organisé par l'APEL - à L'Espace «La Dorlière»
	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace «La Dorlière» à confirmer
Dimanche 15 mai		Concours des maisons fleuries, ouverture du concours et des inscriptions, organisé par l'Office de Tourisme.
Dimanche 15 mai		CINEVASION à l'Espace «La Dorlière»
Mercredi 18 Mai	8h30-12h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), Salle «Espace des Remparts»
Vendredi 20 Mai	20h30	CIEL ECRAN à l'Espace «La Dorlière» à confirmer
Samedi 21 Mai	journée	Concert Spectacle- Master classe -animation organisé par ETC... – à L'Espace «La Dorlière» renseignements Office de tourisme au 04 71 61 50 74
Dimanche 22 mai		CINEVASION à l'Espace «La Dorlière»
Dimanche 22 mai	journée	Voyage sortie au viaduc de Garabit dans le Cantal organisée par l'Office de tourisme
Samedi 28 Mai	20h30	Spectacle danse « Les petites formes » organisé par commission culturelle à L'Espace «La Dorlière»